

**Société des Fêtes et  
Festivals du Québec  
(Festivals et Événements Québec)  
États financiers consolidés  
au 31 août 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats consolidés	6
Évolution de l'actif net consolidée	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Situation financière consolidée	9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexes consolidées	17 - 18



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
433, rue Albert  
La Baie (Québec)  
G7B 3L5

T 418 544-6847

Aux administrateurs de  
Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec) (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 août 2023 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des organismes et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

1

La Baie  
Le 15 novembre 2023

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 août 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports (note 5)	2 541 100	1 167 919
Cotisations des membres	318 577	297 078
Ventes publicitaires	1 621 652	1 495 605
Honoraires de gestion	237 302	816 869
Inscriptions et contributions des membres	148 722	47 854
Ventes de publications et services de recherche	85 481	21 528
Commandites	112 339	66 200
Autres	33 862	29 365
	<u>5 099 035</u>	<u>3 942 418</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et charges sociales	2 690 615	2 281 641
Coût de réalisation (annexe A)	1 543 508	515 609
Opérations (annexe B)	596 519	503 367
Administration (annexe C)	213 479	240 482
Frais financiers (annexe D)	12 818	29 117
Créances douteuses	2 266	4 298
	<u>5 059 205</u>	<u>3 574 514</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant autres postes	<u>39 830</u>	<u>367 904</u>
<b>Autres postes</b>		
Apport (Subvention salariale d'urgence du Canada)		96 816
Amortissement des immobilisations corporelles et actif incorporel	(21 970)	(24 983)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		(16 721)
	<u>(21 970)</u>	<u>55 112</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>17 860</u>	<u>423 016</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

### Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 août 2023

				<u>2023</u>	<u>2022</u>
	Non affectés	Grévés d'affectations d'origine interne	Affectés aux immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	188 143	700 000	54 018	942 161	519 145
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	39 830		(21 970)	17 860	423 016
Affectation d'origine interne (note 13)	(13 500)		13 500		
	<u>26 330</u>		<u>(8 470)</u>	<u>17 860</u>	<u>423 016</u>
Solde à la fin	<u>214 473</u>	<u>700 000</u>	<u>45 548</u>	<u>960 021</u>	<u>942 161</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 août 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	17 860	423 016
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 970	24 983
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		16 721
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances à recevoir	66 260	247 472
Frais payés d'avance	(10 489)	(2 914)
Apports reportés	1 139 309	2 417 608
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(66 434)	104 861
Produits reportés	(595 997)	597 049
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>572 479</u>	<u>3 828 796</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette de l'encaisse réservée	(1 149 046)	(4 996 552)
Immobilisations corporelles et actif incorporel	<u>(13 500)</u>	<u>(31 080)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 162 546)</u>	<u>(5 027 632)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursements d'emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(254 753)</u>	<u>(8 924)</u>
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<b>(844 820)</b>	<b>(1 207 760)</b>
Encaisse au début	<u>1 952 120</u>	<u>3 159 880</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 107 300</u></u>	<u><u>1 952 120</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Situation financière consolidée

au 31 août 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse (note 6)	1 107 300	1 952 120
Encaisse réservée (note 7)	1 546 728	2 850 954
Comptes clients et autres créances à recevoir (note 4)	241 113	307 373
Frais payés d'avance	<u>16 708</u>	<u>6 219</u>
	<b>2 911 849</b>	<b>5 116 666</b>
Long terme		
Encaisse réservée (note 7)	4 598 870	2 145 598
Immobilisations corporelles et actif incorporel (note 8)	<u>45 548</u>	<u>54 018</u>
	<b><u>7 556 267</u></b>	<b><u>7 316 282</u></b>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs (note 10)	404 558	470 992
Produits reportés	122 356	718 353
Apports reportés (note 11)	1 562 825	2 873 454
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>2 089 739</u>	<u>254 753</u>
	<b>2 089 739</b>	<b>4 317 552</b>
Long terme		
Apports reportés (note 11)	<u>4 506 507</u>	<u>2 056 569</u>
	<b><u>6 596 246</u></b>	<b><u>6 374 121</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
Affectation d'origine interne (note 13)	700 000	700 000
Non affecté	214 473	188 143
Affectés aux immobilisations	<u>45 548</u>	<u>54 018</u>
	<b><u>960 021</u></b>	<b><u>942 161</u></b>
	<b><u>7 556 267</u></b>	<b><u>7 316 282</u></b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Notes complémentaires

au 31 août 2023

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DES ORGANISMES**

Les organismes, Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec) et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), visent à regrouper les festivals, les événements et les attractions touristiques du Québec, à les promouvoir et à leur offrir des services qui favoriseront leur développement. Ils sont des organismes sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et sont exonérés d'impôt.

### **2 - MODIFICATIONS COMPTABLES**

Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié rétrospectivement la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie. Antérieurement, l'organisme incluait l'encaisse réservée dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, seuls les sommes d'argent n'ayant aucune restriction sur leur utilisation aux activités courantes doivent faire partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'organisme a modifié, pour l'exercice se terminant au 31 août 2022, l'état des flux de trésorerie et cette modification a eu pour effet de présenter la variation nette de l'encaisse réservée au montant de 4 996 552 \$ dans les activités d'investissement et de diminuer l'encaisse présentée dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'un montant de 4 996 552 \$.

Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié rétrospectivement la comptabilisation des apports reportés et de l'encaisse réservée correspondante. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 août 2022, une diminution de l'encaisse de 4 996 552 \$ et une augmentation de l'encaisse réservée du même montant. De plus, cette modification a entraîné une augmentation des apports reportés à long terme de 2 056 569 \$ et une diminution des apports reportés à court terme du même montant.

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes consolidées. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'organisme et de l'organisme contrôlé Société des Attractions Touristiques du Québec.

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Notes complémentaires

au 31 août 2023

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque les organismes reçoivent des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actif incorporel, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel ou une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	4 ans
Site web	5 ans

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Notes complémentaires

au 31 août 2023

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou l'actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

##### *Apports reçus sous forme de fournitures et de services*

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Honoraires de gestion, de publications et services de recherche, d'inscription et contribution des membres, de commandites et autres*

Ces produits sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service est rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions de contrats avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

##### *Ventes publicitaires*

Les ventes publicitaires sont constatées à la condition qu'un accord existe entre les parties, que la prestation des services soit achevée, que les prix soient déterminés ou déterminables et que le recouvrement soit raisonnablement assuré. Plus précisément, ces produits sont constatés linéairement sur la durée du contrat en fonction des services rendus aux clients.

##### *Cotisations des membres*

L'organisme constate les revenus de cotisations des membres, selon les modalités prévues aux ententes conclues avec ses membres, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les cotisations sont déterminées ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Notes complémentaires

au 31 août 2023

### 4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES À RECEVOIR

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes clients	124 817	292 240
Subventions à recevoir	116 296	15 133
	<u>241 113</u>	<u>307 373</u>

### 5 - APPORTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Tourisme Québec	750 146	650 686
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	98 331	94 029
Ministère du Tourisme - Projet numérique	86 936	99 096
Ministère de l'Économie et de l'Innovation - Projet numérique	947 172	162 488
Ministère du Tourisme - Projet Transport collectif	166 047	
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Projet Congrès	10 000	10 000
Développement Économique Canada	449 007	118 733
Tourisme Laval	25 000	
Emplois Été Canada	8 461	
Ville de Montréal		3 403
Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean		29 484
	<u>2 541 100</u>	<u>1 167 919</u>

### 6 - ENCAISSE

Le solde d'encaisse comprend un montant de 517 340 \$ (568 770 \$ en 2022) provenant de plusieurs comptes bancaires qui portent intérêt à 3,15 % (1,85 % en 2022).

### 7 - ENCAISSE RÉSERVÉE

Le solde d'encaisse comprend un montant de 6 145 598 \$ (4 996 552 \$ en 2022) provenant de plusieurs comptes bancaires qui portent intérêt à 3,25 % (1,95 % et 1,85 % respectivement en 2022).

L'encaisse réservée est associée aux ententes de subventions dont les sommes ont été encaissées mais non dépensées à la fin de l'exercice. L'utilisation des sommes de l'encaisse réservée est restreinte aux conditions des ententes de subventions correspondantes.

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Notes complémentaires

au 31 août 2023

### 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIF INCORPOREL

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	452 273	415 580	36 693	39 344
Site web	1 357 879	1 349 024	8 855	14 674
	1 810 152	1 764 604	45 548	54 018

### 9 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 600 000 \$ (600 000 \$ en 2022), porte intérêt au taux préférentiel plus 1,85 % (9,05 %; 6,55 % au 31 août 2022) et est renégociable en février 2024. L'universalité des créances et des stocks ainsi qu'un cautionnement d'Investissement Québec de 65 % sont affectés à la garantie de l'emprunt bancaire.

En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter une clause restrictive. Au cours de l'exercice sur la base des états financiers internes soumis aux créanciers par la direction et à la date du bilan, l'organisme respecte cette clause.

### 10 - COMPTES FOURNISSEURS

Les sommes à remettre à l'État totalisent 0 \$ au 31 août 2023 (31 624 \$ au 31 août 2022).

### 11 - APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	4 930 023	2 512 415
Montants encaissés	3 117 383	3 453 390
	8 047 406	5 969 805
Montants constatés à titre de produits	(1 978 074)	(1 035 782)
	6 069 332	4 930 023
Portion échéant à court terme	(1 562 825)	(2 873 454)
Solde à la fin	4 506 507	2 056 569

### 12 - DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Effet à payer, 7,37 %, remboursé au cours de l'exercice		250 000
Effet à payer, 7 %, remboursé au cours de l'exercice		4 753
		254 753
Tranche échéant à moins de un an		254 753
	-	-

# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Notes complémentaires

au 31 août 2023

---

### **13 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Au cours de l'exercice, un montant de 13 500 \$ (31 080 \$ en 2022) a été affecté aux immobilisations corporelles et actif incorporel afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations corporelles et actif incorporel.

### **14 - CONTRAT DE LOCATION**

La société s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme pour des locaux échéant en juillet 2037, à verser une somme minimum de 236 060 \$.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 16 962 \$ annuellement jusqu'en 2037.

### **15 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'encaisse porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# **Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)**

## **Notes complémentaires**

au 31 août 2023

---

### **16 - ÉVENTUALITÉS**

L'organisme fait l'objet d'une poursuite pour un montant d'environ 50 000 \$ pour l'utilisation d'une marque de commerce ainsi que son site internet prétextant une ressemblance et une confusion. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.



# Société des Fêtes et Festivals du Québec (Festivals et Événements Québec)

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 août 2023

	<b>2023</b>	<b>ANNEXE D</b>
	<u>2022</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS FINANCIERS</i></b>		
Intérêts et frais bancaires	<b>2 803</b>	3 341
Frais de carte de crédit	<b>3 680</b>	1 720
Intérêts sur la dette à long terme	<b>3 428</b>	19 062
Honoraires de garantie	<b>2 907</b>	4 994
	<b>12 818</b>	29 117